

# Bulletin municipal

N° 95 mars avril  
2024  
Bimestriel



# Anzat le Luguët

## Festival des 4 sommets juillet et août 2024

**ASTREOS**

Samedi  
6 juillet 2024

**Nuit des églises**

20 h 30

Festival des 4 sommets  
Anzat le Luguët

Libre participation

Anzat le Luguët

PATRIC ROCHEDY

Samedi  
20 juillet  
2024

Conteur

15 h

Libre participation

Anzat le Luguët  
Chapelle du Luguët

Festival des 4 sommets  
Anzat le Luguët

Photo Karine Boulart

Vendredi 26 juillet 2024

Musique trad

Patrice Rix

Anzat le Luguët  
Chapelle du Luguët

Festival des 4 sommets  
Anzat le Luguët

15 h

Libre participation

ANZAT  
LE LUGUËT

Festival des 4 sommets  
Anzat le Luguët

Samedi 3 août 2024

20 h 30

Concert

MORENICA

Salle polyvalente libre participation

**Nuit des étoiles**

Samedi 10 août 2024

ARAËLLE

Festival des 4 sommets  
Anzat le Luguët

En première partie:  
Concert musique celtique  
et folk

En deuxième partie:  
Observation des étoiles  
avec l'astronome  
Philippe Morvan

Observatoire d'Astrophysique Cézailier, Cantal  
OACC

Anzat le Luguët

Salle polyvalente Libre participation

Renseignements : 06 95 18 63 50

20 h 30

Concert

Anzat le Luguët

LOS MARAVILHAS

Samedi 17 août

Festival des 4 sommets  
Anzat le Luguët

20 h 30 Salle  
polyvalente  
Libre  
participation

# Compte rendu du conseil municipal (CM) (extraits).

Du 30 janvier 2024

## Choix des entreprises pour les clôtures et les postes d'alimentation

Suite à différentes réunions avec les agriculteurs, la commune a en projet de remplacer une partie des clôtures pour les agriculteurs qui le souhaitent.

A ce jour une douzaine d'agriculteurs est intéressée pour remplacer les clôtures existantes. Deux subventions ont été obtenues, par le biais d'Auvergne Estives.

Une du FEADER par le biais de la Région pour un montant de 27 187.14 € et une autre du Conseil Départemental pour un montant de 18 124.76 € pour un montant de dépenses éligibles de 60 000€

Des devis ont été demandés à quatre entreprises, pour la réalisation de clôture sur la base de 15 Km :

SARL JMT Thibault Serre : 52 350 € HT

SA TPA : 69 000 € HT

ETA Comte : 27 044.95 HT

ETA Lancelle : 29 003.13 € HT

Il est proposé au conseil municipal de réaliser 30 kms de clôture. Le conseil municipal décide de confier les travaux de clôtures à l'entreprise Comte pour un montant de 27 044.95 € HT pour 15 km et à l'entreprise ETA Lancelle pour un montant de 29 003.13 € HT pour 15 km.

Des devis ont été demandés pour l'achat et la pose des postes d'électrification :

Agri Cézallier : 8 664.06 € HT

Sancy Agri Négoce : 5 779.59 € HT

Le conseil municipal décide de choisir Sancy Agri Négoce.

## Projet haies

Suite au projet des clôtures, une réflexion s'est engagée sur les haies. Aujourd'hui, après une 1ère réunion avec les agriculteurs, une dizaine de km sont projetées. Une réunion avec la mission haie du département et les agriculteurs concernés et volontaires aura lieu le mardi 05 mars 2024 à 10 heures.

## Demande DETR 2024 aménagement des hameaux

Après avoir rappelé les modalités d'intervention de l'Etat en faveur des communes (DETR et DSIL), le conseil municipal propose de solliciter une dotation de l'Etat, pour 2024, et plus précisément au titre "*Aménagement de bourg*", les travaux d'aménagement des hameaux de Apcher, Artoux, Le Buffier, Lastaues, Parrot, Reyrolles et Vins-Haut comprenant notamment

Des devis ont été réalisés par trois entreprises ce qui fait un total de 42 devis. (Disponible en mairie).

Le Conseil Municipal, sollicite une dotation de l'Etat, **pour 2024**, pour les travaux d'aménagement.

## Voiries communales

Pour Sagnes, un devis a été demandé à l'entreprise Lancelle Anthony pour réaliser des travaux d'évacuation des eaux qui s'élève à 3220€ HT.

Le conseil municipal valide le devis.

Concernant le recouvrement en bitume de la voie communale « Apcher à Combalibeuf », à partir du croisement de la croix de Saint François (Saroil/Combalibeuf), trois devis ont été demandés à l'entreprise Marquet :

Pour la longueur de 350 ml (jusqu'à environ la stabulation) : 13 069 € HT,

Pour la longueur de 700 ml (jusqu'au croisement qui redescend à Saroil) : 24 570€ HT,

Pour la longueur de 1730 ml (jusqu'à la partie goudronnée de Leyvaux) projet en commun avec la commune de Leyvaux : 54 813.50€ HT.

Le conseil municipal charge M. Le Maire de prendre contact avec M. le Maire de Leyvaux pour l'opportunité de faire cette voie communale en totalité, avec la partie qui relie cette voie à Saroil. A suivre.



## Choix des entreprises pour l'aménagement des hameaux

Il est rappelé aux membres du Conseil Municipal que pour les travaux d'aménagement des hameaux de Bosberly, Vins-Haut, Parrot et La Combe, la commune a obtenu une subvention de l'Etat par le biais de la DETR en 2020.

Concernant, les travaux dans les hameaux de Apcher, Artoux, Le Buffier, Lastauves, Parrot, Reyrolles et Vins-Haut, une demande de subvention pour l'enfouissement des réseaux secs (orange) a été déposée au titre du FIC 2024. Pour les aménagements, une demande DETR va être déposée en 2024. le CM décide, de confier les travaux d'aménagement comme suit :

HT	Artoux		Apcher		Buffier		Lastauves	
Travaux aménagement	Cymaro	16 085	Marquet	58 970	Cymaro	9 108	Cymaro	20 460
Travaux d'enfouissement réseaux secs	Cymaro	13 525	Marquet	76 305	Cymaro	13 261	Cymaro	55 380
Travaux d'assainissement eaux usées	Cymaro	25 085	Marquet	98 235	Cymaro	7 133	Cymaro	16 948
Travaux d'assainissement station de traitement	Cymaro	22 000	Marquet	56 730	Cymaro	18 060	Cymaro	18 060
Travaux de recollement et contrôle	Cymaro	658	Marquet	4 028	Cymaro	172	Cymaro	514
Total		<b>77 353</b>		<b>294 267</b>		<b>47 733</b>		<b>111 362</b>

	Parrot		Reyrolles		Vins Haut	
Travaux aménagement	Colas	26 750	Marquet	10 652	Colas	26 295
Travaux d'enfouissement réseaux secs	Colas	22 140	Marquet	13 815	Colas	25 950
Travaux d'assainissement eaux usées	Colas	74 834	Marquet	28 978	Colas	73 422
Travaux d'assainissement station de traitement	Colas	53 610	Marquet	26 570	Colas	25 170
Travaux de recollement et contrôle	Colas	3 351	Marquet	1 291	Colas	3 319
Total		<b>180 685</b>		<b>81 306</b>		<b>154 156</b>

## Eclairage public suite aménagement BT au Luguet

Il est exposé aux membres du Conseil Municipal, les travaux d'éclairage public suite à l'aménagement basse tension au hameau du Luguet.

Le montant estimatif actualisé des travaux est fixé à hauteur de **6 000 € HT**. Conformément aux décisions par son Comité, le Territoire d'énergie Puy-de-Dôme peut prendre en charge la réalisation de ces travaux en les finançant dans la proportion de 50% du montant HT pour les travaux d'éclairage public, et **en demandant à la commune un fonds de concours** (auquel s'ajoute l'intégralité du montant TTC de l'écotaxe s'il y en a) égal à :

- Éclairage public  $6\,000\text{ €} \times 0,50 = 3\,000\text{ €}$

Le conseil municipal valide la signature de la convention complémentaire de financement de travaux d'éclairage public d'intérêt communal pour les travaux d'éclairage public suite à l'aménagement basse tension au hameau du Luguet, pour un fonds de concours estimé à **3 000.00 €**.

## Biens sans maître

L'association des communes forestières du Puy-de-Dôme nous propose une procédure d'accompagnement sur la démarche d'acquisition des biens sans maître. A priori, d'après la carte pour Anzat-le-Luguet, 44 parcelles posent question et apparaissent dans les biens susceptibles d'être sans maître, pour un total de 62 hectares.

Au Sud d'Apcher, nous avons également quelques biens appartenant au Service des domaines, pour un peu moins de 14 hectares, qu'il pourrait être intéressant de solliciter en parallèle. D'autant plus que les parcelles sont à côté de forêts communales. Le conseil municipal est d'accord sur la démarche.

## Actualisation de la régie affectée au gîte de Vins Haut

Il est exposé au Conseil Municipal la nécessité d'actualiser la délibération en date du 20/12/2021, créant la régie de recette affectée au gîte de Vins Haut pour l'encaissement de la location de linge (draps, linge de toilette, linge de table), du service ménage et autres prestations, dus par les locataires du gîte de Vins-Haut.

le Conseil Municipal, à l'unanimité décide :

- 1) La création d'une régie de recette pour l'encaissement de diverses prestations offertes, aux locataires du gîte, et autorise Monsieur le Maire à prendre les arrêtés correspondants ;
- 2) Que le montant maximal de l'encaisse que le régisseur est autorisé à conserver est fixé à 400 euros
- 3) Que le régisseur est tenu de verser au trésorier d'Issoire le montant de l'encaisse dès que celui-ci atteint le maximum fixé.
- 4) Que le régisseur n'est pas assujéti à un cautionnement selon la réglementation en vigueur
- 5) Que le régisseur ne percevra pas d'indemnité de responsabilité.

## Convention pour la stérilisation des chats libres avec l'association protectrice des animaux du PDD

Vu l'augmentation de la population de chats errants qui peut engendrer des problèmes sanitaires, maladies, nuisances olfactives et sonores, l'association protectrice des animaux du Puy-de-Dôme met en place une campagne de stérilisation des chats errants du 1er février au 30 avril 2024.

Afin de bénéficier de cette campagne stérilisation, les communes doivent signer une convention qui stipule notamment le montant tarifaire qui sera facturé à chaque commune en fonction du nombre de chats et de leur genre. (voir convention ci-jointe). Ainsi, suite à différentes demandes, il est proposé au Conseil Municipal de signer cette convention.

## Travaux bar restaurant et demande de Fonds de Concours API

Un devis a été demandé à la SARL Cubizolles pour effectuer le changement des menuiseries du rez de chaussée du Bar Restaurant, il s'élève à 3410 € HT. Il est proposé de demander le Fonds de concours à l'agglomération Pays d'Issoire pour un reste à charge de la commune à hauteur de 50%.

le conseil municipal, valide le devis.

## Compte rendu du conseil municipal (CM) (extraits).

**Du 7 mars 2024**

### Convention de partenariat Balirando

Il est demandé au Conseil Municipal de renouveler la convention de partenariat avec l'association Balirando, pour la maintenance du circuit de randonnée pédestre, nommé DOMAREGE situé sur le territoire de la commune, pour les années 2024, 2025 et 2026.

Ce partenariat consiste notamment :

- Pour Balirando : refaire une fois par an le balisage du circuit,
- Pour la Commune : gros travaux de maintenance des itinéraires (débroussaillage, mise en place escabeaux, travaux de sol)

Le coût de la prestation de Balirando est basé sur 10 € le km soit 90 €.

Le conseil municipal décide de renouveler la convention.

## Renouvellement adhésion aux Gîtes de France et tarifs 2024/2025

Afin de préparer la saison 2024/2025, il convient de renouveler la convention de mandat de gestion du gîte de Vins-Haut qui commence le 26 octobre 2024 et qui s'étend jusqu'au 25 octobre 2025, avec Résa Gîtes Puy-de-Dôme et de fixer les tarifs pour la prochaine saison.

Après révision des tarifs 2023/2024 et vu l'augmentation des charges (notamment des prix des énergies et du prix de l'entretien du linge), le Conseil Municipal décide de fixer les tarifs de la saison 2024/2025 comme suit :

*Vacances d'Été : 600 €*

*Vacances de Noël : 600 €*

*Vacances de Toussaint : 600 €*

*Vacances de Février : 600 €*

*Vacances de Printemps : 600 €*

*Autres Périodes : 600 €*

*Courts séjours : 2 nuits : 1/2 du prix de la semaine*

*3 nuits : 2/3 du prix de la semaine*

*4 nuits : 3/4 du prix de la semaine*

*5 et 6 nuits : le prix de la semaine*

*Caution : 300 €*

*Location parure de draps par lit : 9 €*

*Location linge de toilette par personne : 5 €*

*Supplément animal par jour : 5 €*

*Forfait ménage : 60 €*

*Linge de table : gratuit.*

Et de renouveler l'adhésion à la centrale de réservation Résa Gîtes Puy-de-Dôme.

## Choix du coordonnateur SPS pour les travaux de la Tour de Besse

Une coordination doit être organisée pour tout chantier de bâtiment ou de génie civil où sont appelés à intervenir plusieurs travailleurs indépendants ou entreprises, sous-traitantes incluses, aux fins de prévenir les risques résultant de leurs interventions simultanées ou successives et de prévoir, lorsqu'elle s'impose, l'utilisation des moyens communs tels que les infrastructures, les moyens logistiques et les protections collectives.

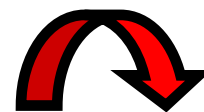
Trois cabinets ont été consultés. Le CM confie la mission de Coordinateur Sécurité et Protection Santé au Cabinet APAVE, pour un montant de 1940 € HT.

## Choix de l'entreprise pour le contrôle technique du bâtiment pour les travaux de la Tour de Besse

Le contrôleur technique mène un examen, de la conception et de l'exécution des ouvrages et éléments d'équipements réalisés dans le cadre d'une opération de construction : il effectue une évaluation des risques selon les nouveaux facteurs émergeant à chaque phase.

Trois cabinets ont été consultés. Le CM confie la mission de Contrôleur technique au Cabinet APAVE, pour un montant de 2950 € HT.

## Information importante pour les abonnés au réseau chaleur municipal



Pour rappel, ci-dessous le numéro de téléphone consacré au SAV BETA Energie pour tout dysfonctionnement des sous-stations :

Il suffit que chaque abonné appelle le **07 57 08 12 54**

Et laisse un message détaillant :

- Le nom de la personne
- Le contact téléphonique auquel on peut rappeler
- L'explication du problème

Les messages seront relevés plusieurs fois par jour et les personnes rappelées directement.

# Ce qui s'est passé

## Fête de l'hiver le dimanche 18 février 2024



Chaque année depuis 2018 la municipalité met en place la Fête de l'Hiver. Dans un premier temps, c'était un après midi jeux de société à la salle polyvalente puis c'est devenu un après midi jeux à La maison du Signal à Parrot, suivi d'un goûter pour les enfants. En 2024 la Fête de l'hiver innove et a été organisée conjointement avec l'association Landestini (qui gère désormais les locaux Cap Vacances à Parrot). Un marché producteurs, des artisans, une randonnée, un jeu de piste, des jeux en bois étaient proposés au public venu nombreux du fait de l'APIRAN-DO proposée par la Communauté de Communes à Boutarresse, hameau de la commune de Sainte Alyre, nos voisins.







## Samedi 23 mars : Printemps des poètes



Sur le thème de La Grâce le 10<sup>ème</sup> Printemps des poètes a eu lieu à Anzat dans la salle polyvalente. En alternance avec **Maria Coury** chanteuse et nos lecteurs habituels.

Ils ont lu des poèmes anciens et modernes sélectionnés tels que Baudelaire, Louise Labé et bien d'autres.

Le tout entrecoupé de chansons des années 70 à nos jours.



Le Club Informatique Du Cézallier est toujours à votre disposition pour vous apprendre à vous servir de l'informatique bureautique, de naviguer sur internet, de gérer vos photos, d'utiliser votre smartphone, etc ..... Contact au : 06 95 18 63 50

## Country

Il y a un an en janvier 2023 Christine venait nous proposer des cours de Country. Désormais c'est un rendez-vous que certain(e)s ne manqueraient plus. Du « coaster step » au pas de « mambo » en passant par ceux de charleston ou de valse, l'animatrice ne recule devant rien pour intéresser ses élèves et leur faire découvrir des nouvelles chorégraphies et musiques dans une ambiance conviviale très appréciée.

Ces séances ont lieu le samedi toutes les trois semaines ou de façon plus rapprochée selon un planning établi en fonction des disponibilités des uns et des autres.

Des places sont encore disponibles, venez nous rejoindre ou faire simplement un essai.

Renseignements auprès de Frédérique : 06 12 32 04 99.



## Programme ensemble en forme



Depuis maintenant 2 ans l'association "Sport Santé Plus" organise à la salle polyvalente les mardis après midi des séances d'activité physique. Ces séances sont réservées au plus de 60 ans, dans un but de prévention pour la santé et le développement d'une meilleure condition physique. Il reste des places disponibles.

Contact : Aurore Charrière ☎ 07 81 26 19 52



## AGE D'OR DU CEZALLIER

L'Assemblée Générale de l'Age d'Or du Cézallier suivie du traditionnel goûter se tiendra le **18 Avril prochain à 14h 30**, salle des Aînés. Toute personne de plus de 55 ans, habitant Anzat ou une commune voisine, est cordialement invitée à rejoindre l'association. Les 47 adhérents 2023 recevront une convocation.

Depuis quelques semaines, salle des Aînés, Frédérique Vaissade, membre du club, propose un atelier « Aiguilles en liberté ». De l'initiation au patchwork ou aux points de broderie en passant par le crochet et autres travaux d'aiguilles, chacune vient avec ses envies et ses savoir faire pour des apprentissages partagés. Les intéressées (adhérentes ou pas) se retrouvent certains vendredis après-midi. Une belle initiation et un bon moment de convivialité, Si vous aimez les activités manuelles, n'hésitez pas à nous rejoindre.



## Nos producteurs

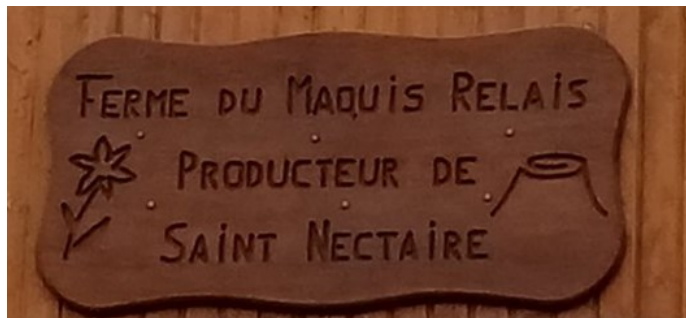


**Bichette etc**

Bichette etc ... a repris la traite et  
la fabrication de ses fromages !

Ouverture Bichette etc :  
Mercredi et dimanche  
10 h 30 / 13h  
Samedi 16 h / 18 h

Justine et Bastien Blanchot  
16 route du Cézallier  
63420 Anzat le Luguet  
bichetteetc@gmail.com  
06 79 80 55 34



**Cyndy et Sébastien** gèrent  
la ferme du  
Maquis Relais  
au **Bosberty** et produisent du  
Saint Nectaire AOP  
et vendent à la ferme leur production.

Du 15 mai au 15 septembre 18h -20h [ période à laquelle on traite à l'Estive]  
De 16 septembre au 14 mai 17h - 20h  
Toute l'année 8h -10h Sauf le dimanche. Tel : 06 83 34 70 34

### Naissance

*Naissance au foyer de Tiffany Boussuge et de Sébastien Chabert de Léo né le 8 février 2024 du hameau de Vins Bas.*

### Décès

Monsieur Alain Rival de Vins Mège à Anzat né le 01/11/1950 est décédé le 25 janvier 2024.

Monsieur Raymond Pecquet né le 23/01/1924 est décédé le 13 février 2024.

Monsieur Maurice Paillet du Luguet né le 18/03/1946 est décédé le 1 mars 2024 à Issoire.

# Saison culturelle 2024

Avril :

**Samedi 13** : Théâtre avec la troupe d'Ardes « Les pièces montées de la Couze » organisé par le **comité des fêtes**. 15 h

**Samedi 20** : Concert de musique à danser. Années 80' Lady Rose Salle polyvalente. Libre participation. 20 h 30.

Mai :

**Mercredi 8** : Cérémonie au monument aux morts.

**Dimanche 12** : Randonnée sur la commune organisée par le **comité des fêtes**.

**Le 24, 25, 26** : Festival international de cerfs volants sur la commune. Cultive ton Ciel.

Buvette et restauration sur place. Covoiturage possible sur cultivetonciel.com. 10h/18h

Juin :

**Jeudi 6** : Cérémonie au Bosberty pour la date anniversaire du débarquement en juin 1944 avec Maria Coury suivi d'un moment convivial au buron de Margemont, organisé avec la collaboration de la commune de Molèdes. 10 h 30.

**Samedi 15** : Concert avec Pascal SAXBAC organisé par le **comité des fêtes** d'Anzat, planches charcuterie à partir de 22 h.

Juillet et Août :

Voir le programme sur la première page



Août :

**Samedi 24 et dimanche 25** : Fête de la St Roch avec le comité des fêtes

Septembre :

**Samedi 21** : Journées européennes du patrimoine

Adresse de messagerie :  
[anzatleluguet.mairie@wanadoo.fr](mailto:anzatleluguet.mairie@wanadoo.fr)

Téléphone : 04 73 71 74 68  
<http://www.anzat-le-luguet.fr>

Le bulletin municipal ne sera distribué dans les boîtes à lettre qu'aux personnes ne possédant pas de boîte de messagerie.

Nous vous remercions de votre compréhension.

